



Univet
NATURE

**NE LAISSONS PAS DISPARAÎTRE
LES SINGES DE LA PLANÈTE**



Le fonds de dotation Univet Nature mène des actions concrètes de protection de la biodiversité.

La mission principale de Univet Nature consiste à agir grâce à des actions de mécénat pour soutenir ceux qui luttent localement en faveur des écosystèmes les plus menacés au monde. L'équipe d'Univet Nature rencontre et propose son appui à des associations pour diversifier leurs sources de financement, notamment par la mise en place de partenariats de mécénat.

Univet Nature intervient en priorité en Indonésie, à Madagascar et sur le pourtour de la Méditerranée.

Les projets sélectionnés sont viables et permettent d'agir concrètement en faveur des derniers refuges de biodiversité et pour des espèces inscrites sur les Listes Rouges de l'UICN. Le fonds de dotation Univet Nature présente plusieurs formules de partenariat pour garantir une utilisation efficace et optimale des fonds pour la conservation des espèces et des écosystèmes les plus fragiles.

Alain Moussu,
Docteur Vétérinaire,
Trésorier d'Univet Nature.

Pour connaître nos actions : univetnature.org

Le fonds de dotation Univet Nature est soutenu par :

- des **grands mécènes** à partir de 15 000€/ an de dotation.
- des **entreprises mécènes** qui apportent plus de 4000 € / an de dotation.
- des **bienfaiteurs** qui apportent plus de 200 € / an de dotation.
- des **donateurs**.

Pourquoi donner au fonds de dotation Univet Nature ?

Très largement développé et inscrit dans la culture anglo-saxonne, le don tend à se développer en France. Les entreprises bénéficient de la réduction d'impôt de 60 % du montant des dons et versements effectués au profit des fonds de dotation (ce versement étant pris en compte dans la limite de 5 % de leur chiffre d'affaires, l'excédent étant reportable sur les cinq exercices suivants). Ainsi, lorsque votre entreprise fait un don de 4 000 €, elle peut déduire 2400 € de l'impôt sur les sociétés dû. Faire un don permet de rendre utile une contribution fiscale en aidant des projets et des initiatives souvent locales.

Pour les particuliers, l'exonération est de 66% du montant du don.

L'acquisition d'un hectare de forêt tropicale en vue de sa protection inaliénable revient à 1000 euros.



Pour connaître nos actions

Univet Nature

Formulaire de soutien

Oui, je souhaite Agir avec **Univet Nature** en apportant mon soutien.
Ce formulaire est à envoyer à : **Univet Nature**
16 avenue 15^{ème} Corps, 83400 - Hyères-les-Palmiers.

Vous recevrez un reçu fiscal annuel pour déduire vos dons de vos impôts.

Donateur

.....

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville/Pays

Adresse e-mail

Téléphone

Je souhaite

- faire un don par chèque à l'ordre d'Univet Nature.
- faire un don par virement.
- rencontrer un responsable d'Univet Nature.

signature

Je fais un don à Univet Nature de : €

contact@univethnature.org

informatique et libertés :

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, toute personne inscrite dans les fichiers du Fonds de dotation Univet Nature peut, sur simple demande, avoir accès aux informations la concernant et en demander la correction ou la radiation en adressant un courrier à l'adresse de l'association.